Léojac - Bellegarde

Bonne Année









N°8 - Janvier 2023



Feu d'artifice de la boum de l'école

ÉTAT - CIVIL

Mariages:

COURTILLOUX Cyrille et DALTROFF Alexandra mariés le 06 août 2022 ALIES Jean-Christophe et VERINES Ghislaine mariés le 08 septembre 2022

Naissance:

BISIAUX Théa, Virginie, Lucie, Florence née le 09 août 2022 de Quentin BISIAUX et Alexia MASSARDY

Décès:

Richard, Jean-Jacques GARY décédé le 07 juillet 2022 Viviane BAUDUCCO décédée le 31 juillet 2022 Odette, Marie MALBREL décédée le 10 août 2022 Jacques MAZIARZ décédé le 01 septembre 2022 Gérard, Egbert BALARDELLE décédé le 15 octobre 2022 Informations municipales éditées par le Conseil Municipal de LÉOJAC - BELLEGARDE

> Directeur Gérant : Christian QUATRE

> > Réalisation:

Textes:

Pierre MAZILLE

Mise en pages :

Christine LEMAIRE

Coordination :

Fabien SZOPA

Avec la participation

des membres de

la commission communication

Impression : Imprimerie Forestié

International Standard Serial Number : ISSN 2266-6419

LE MOT DU MAIRE



2023 est bien engagée. Pour la première fois depuis notre élection en mars 2020, après deux annulations pour raisons sanitaires en 2021 et 2022, le Conseil municipal a pu convier le 15 janvier dernier, la population à une cé-

rémonie des vœux. Un instant convivial et d'échanges unanimement apprécié par les habitants et les élus.

2023 verra donc la poursuite de notre action après une année 2022 riche en projets concrétisés. L'aménagement de l'école tout d'abord avec la réalisation d'un vaste préau, le doublement de la surface de la cantine et la création d'une salle de motricité pour les maternelles, mais aussi l'inauguration de l'aire de jeux aux Vergnous.

L'action municipale a également vu la poursuite des actions en faveur des économies d'énergie : pose d'ampoules led à l'école et à la mairie, et prochainement au tennis, remplacement des lampes à sodium de l'éclairage public, et vous l'aurez noté, extinction des lampadaires entre 23 heures et 6 heures du matin. Les économies d'énergies guident également le proiet de rénovation de la salle des fêtes dont les études de faisabilité ont été lancées fin 2022. 2023 verra la poursuite de cet important projet visant la rénovation thermique et acoustique du bâtiment, sa réorganisation intérieure et ses aménagements extérieurs. Un projet nécessitant de gros investissements, qui se déroulera jusqu'à la fin de notre mandat.

Enfin, 2023 verra la poursuite de la procédure d'adhésion de la commune au Grand Montauban.

Chers Léojaoises, chers Léojacois, permettez-moi enfin de vous renouveler mes vœux de bonheur et de santé les plus sincères pour cette nouvelle année.

Christian Quatre Maire de Léojac

Church





p.15-16 Cadre de vie





École : de nouveaux espaces

L'été et les vacances scolaires furent propices au renouveau du groupe scolaire. Les 128 élèves de l'école, leurs instituteurs et l'ensemble du personnel accompagnant évoluent désormais dans une structure plus fonctionnelle.

Ces travaux ont tout d'abord permis l'édification d'un vaste préau de 200 m² positionné à l'entrée de l'école, permettant une mise à l'abri des enfants lors d'intempéries (pluie ou soleil) et un meilleur accueil des parents déposant leurs enfants à l'école. L'entrée de l'école est également équipée désormais d'un cheminement piéton sécurisé et confortable à partir du parking attenant.



Un nouveau visage pour l'école avec le préau et un cheminement confortable, préau, l'espace pour la cantine scolaire.



L'intérieur de l'école a également été sensiblement amélioré avec le doublement de la surface de la cantine, passée de 54 m² à 110 m². Chaque midi, entre 115 et 120 enfants déjeunent sur place en deux services successifs. L'agrandissement de la salle de restauration autorise désormais un plus grand confort pour les enfants et le personnel de service à l'heure du repas. Ces travaux intérieurs ont également vu la transformation du préau intérieur en salle de motricité pour les enfants des classes maternelles. Un espace judicieusement positionné permettant un accès facile et immédiat aux activités d'éveil.

Combien ça a coûté? Le montant total de ces travaux menés par le cabinet d'architectes Cambon-Carminati, s'est élevé à 403 813,21 euros (HT) subventionnés par l'État (154 380 euros), la Région (21 000 euros), le Département (79 800 euros), soit un total de 255 180 euros d'aides.

Aire de jeux des Vergnous : un équipement plébiscité

Cet espace positionné à l'entrée du lotissement Les Vergnous, sur le chemin de l'école donc, a été inauguré en mai dernier. Une réalisation offrant un espace sécurisé et équipé de jeux pour les enfants et de bancs permettant aux adultes de s'y poser paisiblement. Le lieu, très fréquenté, notamment en période scolaire, a incontes-



Lors de l'inauguration de l'aire de jeux aux Vergnous.

tablement rencontré son public.

Combien ça a coûté ?

Cet équipement a nécessité un investissement de 26 431 euros (HT) pour lequel la commune a bénéficié d'une subvention du département de 6 343,44 euros et de la communauté de communes (CCQVA) de 7 000 euros. Une réalisation autofinancée par la commune à hau-

teur de 13 087 euros, donc, à laquelle il convient néanmoins-de soustraire le don de 5 000 euros réalisé par l'association des Anciens Combattants de Léojac. Le reste à charge de la commune s'est donc effectivement porté à 8 087 euros pour cette aire de jeux.

Éclairage public : sobriété oblige

Le programme de remplacement des vieilles ampoules au sodium à la lumière orangée caractéristique et particulièrement énergivores, assurant l'éclairage sur la voie publique se poursuit. A ce jour, 70 % des 89 lampadaires installés sur le territoire de la commune ont été équipés d'ampoules Led. Prochainement, le reste du parc sera lui aussi équipé de ces ampoules sobres en consommation électrique. La sobriété est en marche. L'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 6 heures le matin obéit au même souci d'économies d'énergie.



Les illuminations de Noël.



Combien ça a coûté ?

Le relampage des éclairages publics et des bâtiments communaux destinés aux économies d'énergie nécessitent bien sûr un investissement initial : l'installation d'ampoules led en mairie a coûté 1 387,68 euros et 3 305,75 euros à l'école. Le programme de remplacement des éclairages publics portant sur 89 lampadaires nécessite pour sa part un investissement global de 32 809,44 euros.

Déco de Noël : les fêtes de fin d'année ont vu réapparaître les illuminations de Noël sur le territoire de la commune.

17 modules d'illuminations ont été installés dans Léojac. Comme les lampadaires, ces illuminations sont éteintes entre 23 heures et 6 heures le matin.

Voirie : les travaux se poursuivent

Un programme régulier de travaux sur la voirie communale se déroule chaque année, concernant aussi bien la réfection du revêtement que le curage des fossés.



Le budget 2022 a permis d'engager pour 57 789,29 euros (HT) de travaux, subventionnés à hauteur de 43 905 euros par le Département. Chemin de Rastely, chemin d'Albord, chemin de l'Angle, chemin de Capdeville, chemin de Caves et Montagnes, chemin de la Mairie et chemin du bas de l'Angle figurent au chapitre de ces chantiers de réfection de voirie. 2022 a également vu la réalisation, sous conduite du Département, de l'aménagement visant à améliorer la sécurité à hauteur du carrefour de la route de Saint-Etienne-de-Tulmont et de la RD.70.



Investissements pour 2023

La municipalité va poursuivre en 2023 ses investissements au bénéfice des infrastructures communales. Voici les principaux engagements programmés pour cette nouvelle année :

Éclairage tennis : comme cela a déjà été fait en 2022 à l'école et à la mairie, les éclairages des courts couverts du tennis vont être remplacés au bénéfice d'ampoules led plus économes. Un investissement de 4 222,20 euros (HT).

Rénovation salle des fêtes : le projet est engagé. Il vise la rénovation thermique et acoustique de la salle à usage multiple, et son isolation. En extérieur, ce projet envisage la réalisation d'équipements de loisirs et de détente. Il se déroulera par tranches jusqu'à la fin de ce mandat. Dans un premier temps, un investissement de 18 975 euros (HT) sera consacré à l'étude de faisabilité pour la réhabilitation énergétique de la salle.

Adhésion Grand Montauban: la procédure d'adhésion à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban (CAGM) est bel et bien lancée. Cet été, les élus communautaires du Grand Montauban se sont prononcés en faveur de l'intégration de notre commune au sein de cette grande communauté d'agglomération. Une étude d'impact de changement de communauté (document obligatoire au regard de la loi) a été confiée à un cabinet spécialisé. Un investissement de 7500 euros (HT) pour la commune dans le cadre du dossier qu'elle devra soumettre en vue de sa mutation de la CCQVA à la CAGM.





Voirie: 8 781 euros (HT) seront consacrés aux travaux.

Projet numérique : plan de relance école. Acquisition de 13 tablettes IPad9 et 3 ordinateurs Mac Book pour 8 842,45 euros (subvention Région : 7 827 euros)

Conseil municipal : un départ, une arrivée

La composition du Conseil municipal a été modifiée. Suite à la démission de Séverine Auque-Bouyé, Arnaud Tesquié intègre l'équipe municipale. Démissionnaire pour des raisons personnelles. Séverine avait été élue en mars 2020 sur la liste de Christian Quatre. Elle avait été nommée 4e adjointe. A l'occasion de son départ, ses collègues élus ont salué son investissement et souhaité la bienvenue à Arnaud Tesquié. En 13e position sur la liste du maire actuel lors des dernières élections municipales, Arnaud n'avait pu rejoindre la nouvelle

nel et accessible.



Arnaud Tesquié rejoint l'équipe municipale.

équipe sortie des urnes. Conformément aux textes, il lui revient donc la charge de remplacer l'élue démissionnaire.

C'est un « enfant du village » qui rejoint le Conseil municipal de Léojac, Léojac où il a grandi, suivi sa scolarité primaire, joué au rugby; Léojac où son père, Michel Tesquié, décédé en juin 2021, avait lui même été élu dans l'équipe de Roger Cousserand et où il avait été engagé dans le mouvement associatif léojacois.

Archivages : un ménage nécessaire

Elles dorment à l'étage de la mairie depuis fort longtemps.

La preuve, elles renferment par exemple les plans de la mairie des Vergnous érigée à la fin du 19° siècle. Nous évoquons ici les archives municipales. Des archives qu'il convient de trier et d'ordonner, sachant que certains documents doivent être versés aux archives départementales pour être numérisés, que d'autres doivent être conservés en mairie pour des durées variables selon leur nature (état civil, urbanisme, finances, décisions du Conseil, arrêtés....)... Bref, un sacré chantier en perspective. Cela fait, il s'agira de trouver à tous ces documents un espace plus fonction-

Une salle destinée aux archives sera donc aménagée dans une pièce arrière de la mairie donnant sur la cour de l'ancienne école, actuellement dédiée au stockage d'éléments et ustensiles divers, lesquels seront déménagés dans un local qui sera aménagé à côté.



Location de la salle des fêtes : nouveaux tarifs

Une nouvelle grille tarifaire a été arrêtée par les élus en ce qui concerne la location de la salle des fêtes.

Ces tarifs restent préférentiels pour les habitants de la commune et majorée pour les personnes extérieures au village, la location de la salle restant gratuite pour les associations léojacoises. Une caution de 1000 euros sera exigée pour toute location aux particuliers.

Location week end (du vendredi midi au lundi midi) en été : 150 euros (400 euros extérieurs).

Location week end (du vendredi midi au lundi midi) en hiver (du 1er novembre au 30 mars) : 270 euros (600 euros extérieurs). Pour information, l'estimation du coût du chauffage est de 12€ de l'heure.

- 1 jour en semaine l'été : 100 euros (140 euros extérieurs).
- 1 jour en semaine en hiver : 150 euros (200 euros extérieurs).

Salle n° 2 (uniquement en complément de la salle n° 1) : 30 euros pour 1 jour, 45 euros pour 2 jours (offre non disponible pour les personnes extérieures au village).



Mairie: Ravalement de façade

La façade arrière de la mairie donnant sur l'ancienne école en avait bien besoin... Besoin d'un grand nettoyage pour chasser le gris et retrouver la couleur d'origine du bâtiment. L'entreprise Danis s'est chargée de la besogne. Le résultat est édifiant.







La façade de la mairie, avant, pendant et après les travaux.

Une attention pour les employés communaux

Ils œuvrent pour le bien commun, chacun à leur poste : école, mairie, entretien commune... Chaque année avant les fêtes de Noël, l'équipe municipale leur témoigne au nom de tous les habitants, la reconnaissance qu'ils méritent. Le 16 décembre dernier, le maire Christian Quatre entouré de plusieurs élus a donc remis à chaque employé communal, une corbeille garnie de bons produits locaux avant de partager tous ensemble, le verre de l'amitié.



Lors de la cérémonie du 16 décembre.

Bulletin municipal version papier: stop ou encore?

LÉOJAC -BELLEGARDE





La question mérite probablement d'être posée, même si la réponse est loin d'être arrêtée. A l'heure de la chasse au gaspi, de l'inflation du coût du papier et de l'emprise grandissante du digital, l'équipe municipale s'interroge sur l'avenir du bulletin municipal dans sa version papier actuelle, distribué dans vos boîtes aux lettres. Si la fin du support papier devait être actée, ce bulletin serait donc dématérialisé et vous parviendrait par voie numérique, sachant qu'il est déjà accessible via le site internet de la mairie. Nous sommes conscients des avantages et des inconvénients d'une telle option.

Votre avis (favorable ou défavorable) nous intéresse.

Votre avis nous intéresse, si vous avez une idée sur la question, vous pouvez nous faire connaître votre préférence, soit par téléphone auprès de la mairie au 05 63 64 58 05 soit par mail à

communication@leojac. fr soit par le biais de la messagerie du site municipal leojac.fr

Johanna et Jean-Philippe Bach dans leur centre de bien-être.

Bien être Divinessences pour prendre soin du corps et de l'esprit

Un nouvel espace dédié au bien être a récemment ouvert ses portes sur Léojac. Pour prendre du temps pour soi et lâcher prise, se ressourcer, se recentrer dans un environnent relaxant. C'est dans un cadre baigné de nature que Johanna et son mari Jean-Philippe ont acquis une demeure avec dépendance route de Saint-Etienne-de-Tulmont. Johanna se définit comme thérapeute bien être. Elle pratique un panel de techniques de relaxation ancestrales, l'aromathérapie ou la phyto-énérgetique (Stimulation des points d'acupuncture par les huiles essentielles). Jean-Philippe, lui, plus tourné vers l'introspection, propose de prendre soin de votre esprit dans son cabinet d'hypnothérapie.

Conseils, massages, soins par les plantes, accompagnement, sont ainsi proposés dans ce lieu reposant qui propose aussi des ateliers (méditation, yoga...).

Contact : Divinessences, 2113 route de Saint-Etienne-

de-Tulmont à Léojac. Johanna : 06 30 92 01 15

johanna@divinessences.fr Jean-Philippe : 06 12 49 55 41 jean-philippe@divinessences.fr

Feng Shui

Candy Danis et sa boussole qui rétablit les équilibres

Léojacoise de toujours, cette mère de famille également engagée au sein de l'association « Jeux de Mômes » dans la commune, a changé de vie professionnelle en 2022. De l'immobilier, Candy Danis a bifurqué vers le Feng Shui traditionnel, cet art ancestral chinois qui consiste à capter les énergies positives de notre environnement. « Nos lieux de vie sont le reflet de ce que nous vivons. Ils ont un réel impact sur nos vies », rappelle Candy qui s'est formée à cet art, à cette science millénaire auprès d'une école Malaisienne.

C'est donc équipée de son « luo pan », cette boussole des maîtres de Feng Shui qui mesure l'espace et le temps, les équilibres, l'influence de tout ce qui



Candy Danis pratique le feng shui traditionnel.

environne un lieu, que Candy se propose de répondre à vos problématiques, relationnelles, d'habitat, de sommeil.

Le Feng Shui pour affaiblir les mauvaises énergies, booster votre vie personnelle, familiale ou professionnelle ... La finalité du Feng Shui ? « Être au bon endroit, au bon moment, dans la bonne direction, pour bénéficier d'énergies favorables et booster différents domaines de vie »,

Thérapie Myriam : psychologie et énergie pour vous aider



Myriam Correge, psycho-énergéticienne-magnétiseuse.

Myriam Correge se présente comme psycho-énergéticienne-magnétiseuse. « La psycho-énergétique est la réunion de la psychologie et de l'énergie ... Le magnétisme est un soin complémentaire qui permet d'apaiser, soulager des douleurs physiques », explique cette Léojacoise qui revendique un long passé professionnel dans la petite enfance et un réel désir d'aider les autres. Dans son cabinet installé à son domicile , Myriam propose des soins sur mesure afin de travailler sur vos énergies en vous aidant à les rééquilibrer, de couper et de libérer « certaines entraves énergétiques quantiques et transgénérationnelles » pour réunifier votre moi profond.

Son travail propose d'accompagner, de soulager, de libérer les personnes qui rencontrent des difficultés à gérer leurs émotions en lien avec des traumatismes. Rééquilibrage énergétique, travail sur les chakras, mais aussi travail sur les enfants (tics, peurs, angoisses...), nettoyage énergétique des lieux (énergies lourdes, basses fréquences vibratoires négatives) complètent sa panoplie de thérapeute à l'écoute et bienveillante.

Contact : 11 lotissement Labordette à Léojac

Tel : 06 64 00 96 65

Mail: myriam.correge@yahoo.fr.

Site: https://correge-psy-energiemagnetisme.

hubside.fr/



RÉTROSPECTIVE 2022





















Deux boucles opérationnelles

La commission des chemins ruraux s'était donnée pour objectif d'offrir aux Léojacois des itinéraires de randonnée pour cheminer autour de la commune... Deux itinéraires ont été finalisés. Ils sont balisés avec des marques de couleur rouge qu'il suffit de suivre. Le balisage de ces chemins offre une orientation facile, à l'image des balises que l'on rencontre sur les PR et les GR. **Boucle de Gabach**: longue d'un peu plus de 4 kilomètres, elle part de la mairie en direction du chemin du Faurio avant d'emprunter un sentier en sous-bois descendant, via le chemin de Naudet vers le chemin de la

vallée du Tordre pour remonter chemin de Gabach et retourner vers la mairie en empruntant le sous-bois.

Boucle Proats-Rastely: départ au Rastely (possibilité de stationner au tennis) est longue de 7,5 km avant de bifurquer à droite 300 mètres après le tennis sur le chemin de la Vierge, de remonter vers les Proats, de poursuivre vers Basset pour emprunter le PR 4 jusqu'à la RD 70 pour arriver au bas du chemin de la mairie. Retour à votre point de départ via le chemin de Rastely.

3 questions à Philippe Leblanc (2^e adjoint): « Nous sommes quasiment partis d'une feuille blanche »

Offrir aux Léojacois des itinéraires de balades autour du village était une promesse de campagne, aujourd'hui concrétisée. Comment tout cela s'est-il organisé?



Nous sommes partis d'une feuille blanche. Il nous a tout d'abord fallu réaliser un état des lieux des chemins communaux de la commune. Mais il n'y avait aucune donnée sur ces chemins. Nous avions peu de connaissances de l'existant. Les tracés des chemins d'antan n'étaient pas répertoriés. Ils avaient été perdus ou oubliés de la mémoire collective. On a constaté que certains chemins identifiés avaient des entrées mais pas de sorties, menant à une impasse ou un cul de sac suite à des rachats de propriétaires riverains.

Une commission a été mise en place. Quelle fut sa mission?

Nous nous sommes efforcés de retrouver et d'identifier certains chemins existants, de déterminer s'il s'agissait de chemins communaux ou privés, ce qui ne fut pas une mince affaire. Nous avons donc travaillé sur plans en commission et nous nous sommes appuyés également sur la connaissance des Léojacois. La commission a également rencontré des associations de Léojac et de Génébrières, ainsi que des propriétaires de la commune.

Ce travail effectué, il a donc fallu passer aux travaux pratiques ?

En effet. Nous avons réalisé un travail de repérage sur les lieux. Les membres de la commission se sont mis en mode randonnée pour confronter les informations recueillies avec la réalité du terrain . Au final, nous avons pu valider deux parcours sur le secteur du Rastely et de Gabach. Ce repérage effectué, nous avons ensuite procédé au balisage de ces parcours, une opération à laquelle nous avons associé les élèves de l'école. Juste avant les grandes vacances, nous avons réalisé une sortie avec les enfants et balisé l'ensemble des deux parcours. Nous avons présenté ces deux itinéraires aux Léojacois lors de la fête du village ce qui a donné lieu à une belle randonnée qui a drainé beaucoup de monde.

Incivilités Crottes de chiens : la coupe est pleine

Dans notre pays, plus de 20 % des ménages possèdent un chien.

Ramené à la population léojacoise, on peut estimer que plus de 100 ménages possèdent un chien sur la commune. Léojac abriterait donc plus d'une centaine de canidés. Le tableau est souriant, nos compagnons à quatre pattes ayant la particularité de nous rendre heureux... Jusqu'à un certain point semble-t-il. Le bémol de cette fresque animale a trait aux déjections de nos amis adeptes de la balade sur les chemins du village.

Nous évoquons là le fléau des crottes de chiens qui tapissent généreusement certains axes de la commune. Ces axes où maîtres et canidés ont leurs habitudes, matinales, méridiennes ou vespérales.

et où riverains et promeneurs déplorent la saleté causée par

l'inflation de ces déjections. Parmi ces axes sinistrés, figurent notamment les trottoirs de la route de Saint-Etienne-de-Tulmont entre la salle des fêtes et la mairie, le square agrémentant les abords de celle-ci et d'autres lieux régulièrement souillés de ces offrandes canines.

La solution à ce fléau réside tout simplement dans le civisme des propriétaires... qui sont donc invités à ramasser les déjections de leur animal. Pour cela, il suffit de se munir de sacs à crottes en vente pour une somme modique dans de nombreux commerces avant de s'en délester dans les poubelles de la commune. Rappelons qu'il s'agit là d'une obligation légale. Rappelons surtout que nous sommes là sur le terrain du civisme, du vivre ensemble. Le bon réflexe ? Quand on se munit de la laisse pour sortir Médor, on emporte aussi son petit rouleau de sacs à crottes.

Dépôt de verre

containers Les verre situés près de la salle des fêtes sont destinés... au verre. En aucun cas d'autres emballages comme on peut malheureusement en trouver aux abords de ces containers. Rappelons en outre que ce verre doit être introduit dans le container... et non jeté à côté.



Bruits de voisinage

RAMASSEZ

derrière votre

chien, SVP!

Même si la saison ne se prête plus guère aux travaux extérieurs, rappelons encore que l'utilisation d'engins ou d'outils destinés au jardinage et au bricolage est réglementée par un arrêté préfectoral. Ils ne sont autorisés que les jours ouvrables

(de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures) et dimanche et jours fériés (de 10 heures à 12 heures).

DES BONS GESTES POUR + DE VALOR

Le Syndicat Départemental des Déchets s'engage à vos côtés dans une démarche de prévention des déchets.



dans votre boîte aux lettres en apposant un autocollant "stop-pub".



En Quercy Vert Aveyron,

- 2 déchèteries à votre disposition :
- Nègrepelisse, 06 25 27 71 47
- Monclar-de-Quercy, 06 76 93 84 07



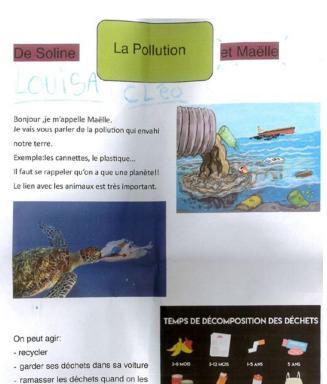






ÉCOLE

Pollution: les enfants s'engagent





La plus part de la pollution est produite par nous, les humains. Quand, par exemple nous utilisons nos usines, nos voitures ou le chauffage.

Il ne faut pas oublier que l'on a qu'une seule planète!! Pour moins polluer, il faudrait faire quelques gestes simples dans la vie de tous les jours: ne pas mettre la clim dans la voiture mais plutôt ouvrir le fenêtres, trier nos déchets, acheter en vrac au supermarché, prendre plus les transports en commun ou le vélo...

Ces quelques gestes ne sont pas compliqués mais pourtant rares sont les gens qui le font.

Connaissez vous la famille zéros déchets?

Cette famille a décidé de réduire leur déchets au maximum. Et, ils ont réussit à réduire 1 an de déchets dans un bocal!!!! 1an!!!

Alors faite ces gestes et notre planète sera plus nette!







trouve dans la nature



3 questions à Méline Leroux (1ère adjointe en charge de l'école) « Soyons vigilants sur les restes de la cantine »

L'école communale scolarise des élèves du CP au CM2. La cantine sert quotidiennement des repas livrés par un prestataire. Ces repas ne sont évidemment pas forcément consommés dans leur intégralité. La municipalité fait en sorte que ces aliments non consommés profitent aux plus démunis.

Les repas des enfants génèrent beaucoup de restes. Comment peut-on expliquer cela ?



Les restes diffèrent selon les aliments proposés aux enfants. Certains ont plus de succès que d'autres. Mais l'objectif est de leur faire goûter un peu de tout. Ce qui génèrent parfois des restes. Les épinards n'ont pas beaucoup de succès comme certains fromages un peu fort.

Quelle est la quantité de repas non consommés chaque jour ? C'est très aléatoire. Certains jours, il n'y a pas de reste et d'autre oui, tout dépend de l'aliment proposé.

Le personnel de l'école est-il sensibilisé à cette question de la gestion des restes ?

Oui, depuis le mois de novembre, nous avons demandé au personnel municipal d'être plus vigilant.

Dans un premier temps, inciter les élèves à goûter. Pour certains restes, nous demandons au personnel municipal de distribuer les restes le soir à la garderie. Le pain, fromage et fruits. Tout ce qui peut être mangé dans la cour sans difficulté.

Que deviennent alors ces restes ?

Le vendredi, le personnel municipal me contacte pour m'indiquer les restes de la semaine. Pain, fromage, fruits, compote, laitage ... Ces restes sont apportés à l'association Occitalien qui transfère à la Maraude de la Croix Rouge Française et qui les distribue le soir même aux plus démunis sur Montauban.



3 questions à Jérôme Lucianaz (3° adjoint) « Le conseil municipal est très attentif au tissu associatif local »



La commune ne compte aucun club de sport collectif, foot ou rugby, notamment ? A quoi tient cette particularité ?

Il y a eu par le passé un club de Rugby qui était d'ailleurs reconnu au niveau départemental. Nous serions heureux d'accueillir à nouveau ce type d'activités. Malheureusement nous n'avons pas de demande en ce sens. La création d'une association, quel que soit son but, tient de la volonté d'un groupe de passionnés, volontaires tenaces. Nous avons pendant des années laissé le terrain de rugby en état dans la perspective d'une nouvelle association.

Qu'elle est la réalité du tissu associatif local ?

Il y a 9 associations à Léojac qui proposent une variété d'activités. La « Gym Loisirs » qui intègre depuis octobre 2022 une section randonnée ouverte à tous, le comité des fêtes organisateur de la fête du village, « Léojac joue les Artistes » pour la peinture et le dessin, « La malice des Aiguilles » qui propose des activités de broderie, tricot et couture et anime aussi la bibliothèque, le Taï Chi Chuan, les chasseurs (ACCA), « Jeux de Mômes » à destination des enfants de l'école et le « Tennis club Léojacois » pour la pratique du tennis jeunes et adultes, avec une école de tennis et l'organisation de divers tournois, sans oublier le RPI (rassemblement pédagogique intercommunal), association interne à l'école. Le conseil municipal est attentif au tissu associatif local. Nous sommes conscients que ce sont les associations qui amènent l'animation et la vitalité. Nous les subventionnons et mettons à leur disposition les structures municipales : salle à usages multiples, courts de tennis et club house du Rastely, locaux de l'ancienne école. Nous avons créé le Forum des associations qui se pérennise désormais mi septembre et que nous espérons améliorer d'année en année pour aider les associations à se faire connaître auprès des habitants, favoriser de nouvelles adhésions et dynamiser les relations entre associations.

A l'heure où nous sommes tous invités à la sobriété énergétique, de quelle manière les associations de la commune assument-elles leur part ?

Les associations ont d'elles mêmes agi sur la principale dépense d'énergie qui les concerne. Avant même que nous leur en fassions la demande, les durées de chauffage, les éclairages ont été réduits.

Je voudrais les remercier pour cet engagement. Nous savons tous que ce n'est pas ponctuel. Il s'agit de modifier notre façon de consommer de manière globale et de façon durable.

Tennis club Léojacois ... Pour tous

155 licenciés. Activité: tennis adultes et jeunes, école de tennis sur les installations du Rastely. Le TCL organise chaque année son tournoi annuel en octobre au moment des vacances scolaires. Le club propose également des stages enfants durant les grandes vacances.

Une première cette année : le club va organiser un grand loto le samedi 18 mars à partir de 20h30 (ouverture des portes à 19h30). De jolis lots seront mis en jeu. Buvette et petite restauration sur place.

Contacts: Camille Theotec / Eloïse Belloc

06 84 80 14 23.

Mail: tennis.club.leojac@gmail.com



Taï Chi Chuan : pour le bien être

30 adhérents. Activité : la pratique du Taï Chi Chuan...

Une discipline qualifiée d'art martial en Chine, mais plus orientée bien-être en Occident.

A Léojac, les séances qui se déroulent à la salle des fêtes visent donc avant tout l'amélioration de la souplesse, de la mobilité articulaire. Cette discipline s'adresse à tous, même si les pratiquants sont plutôt des adultes dans la force de l'âge, soucieux d'entretenir la souplesse de leurs mouvements corporels.

Horaires : tous les lundis de 19 h à 20h30. *Contact : Alain Moutet 06 77 45 12 31.*

Léojac La Malice des Aiguilles : de fil en aiguille

42 adhérentes. Activité : le club réunit les passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheteuses, patcheuses et bricoleuses en tous genres. Le club se réunit dans ses locaux de l'ancienne école derrière la mairie.

Cours de couture : même si ces passionnées de fils et d'aiguilles maîtrisent leur art, il y a toujours matière à apprendre ou à se perfectionner, à maîtriser de nouvelles techniques, de nouveaux savoir-faire. Cette année, le club invite donc une intervenante extérieure qui dispensera des cours de couture aux participantes durant les séances.

Puces couturières : le club proposera un marché aux puces pour les couturières à la salle des fêtes le 5 mars. Un rendez-vous au sein duquel il sera possible de dénicher des fournitures propres à l'art de la couture, tissus, laines, fils, aiguilles.... Et bien d'autres choses qui ne demandent qu'à servir encore.

Horaires : les séances du club se déroulent les 1er, 2e et 4e jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Contact : Annie Danis 06 26 43 88 13. http://lamaliceleojac.canalblog.com



Léojac joue les Artistes : les jeux de l'art

77 adhérents. Activité : du dessin académique aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encore de Chine. Organise chaque année son Salon des Artistes à la salle des fêtes. Le club se réunit dans les locaux de l'ancienne école derrière la mairie. Précisions que depuis octobre dernier, les effectifs de l'association ont été abondés de 25 membres supplémentaires avec l'accueil de 25 nouveaux artistes, peintres retraités des Finances publiques, heureux d'avoir pu trouver à Léojac une terre d'accueil et un club à la hauteur de leur talent. Léojac joue les Artistes est aujourd'hui l'un des clubs les plus éminents du département, en tous cas, une véritable pépinière d'artistes.

Salon des Arts: en 2023, le 30e salon aura lieu les 2,3 et 4 juin.

Les 20 ans de l'association : cette année 2023 soufflera également les 20 ans de l'association. Le bureau devrait rapidement proposer des animations autour de l'art à l'ensemble de la population. Nous reviendrons sur ces rendez-vous dès qu'ils auront été arrêtés.

Horaires : lundi de 14 à 17 h et de 18h à 20h30 : Mercredi de 15h30 à 18 h et de 18h15 à 20h45; Jeudi de 9h à 11h30;

Contact: Cécile Bonnet 06 07 05 63 38.

Section belote : l'idée avait été lancée l'an dernier. Elle a été reprise au bond par les retraités Léojacois heureux de pratiquer une activité à leur main. Les beloteurs sont accueillis dans les locaux de l'association « Léojac joue les Artistes » tous les lundis après-midi. Ces joueurs de carte, pour l'heure une douzaine, sont intégrés avec bonheur aux activités de l'association, lors des voyages qu'elle organise par

exemple. Une section bridge et jeux de société est également à l'ordre du



Gym Loisirs: renforcement musculaire

Une vingtaine de pratiquantes. Activité : comme son nom l'indique, Gym loisirs propose des cours de gym, notamment du renforcement musculaire, bras, fessiers, abdos... Idéal pour dynamiser son corps. Le club est ouvert à tous, femmes et hommes, même si ces derniers ne fréquentent guère les séances proposées à la salle des fêtes.

Horaires : mardi et jeudi soir de 19h à 20 heures. Les cours se déroulent non stop du 1er septembre au 10 juillet, sans interruption durant les vacances scolaires donc.



Randonnée : depuis octobre dernier, le club propose une sortie randonnée chaque second dimanche du mois... Une réponse au souhait de nombreux Léojacois qui avaient participé à la randonnée organisée par la municipalité lors de la fête du village. L'initiative avait été unanimement saluée et des demandes de prolongation avaient été formulées. Gym Loisirs a pris les choses en main. Ces randonnées ouvertes à tous proposent généralement des itinéraires faciles, de moins de 10 kilomètres. Le lieu de rendez-vous de ces randonnées dominicales est disponible auprès des membres du club et sur le Facebook Mairie de Léojac.

Le calendrier des randonnées en 2023 :

Les dimanches : 8 janvier, 12 février, 12 mars, 16 avril, 14 mai, 11 juin, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre.

Contacts: Josy Duburg 06 85 42 39 96 Mail: guy.duburg@gmail.com Chantal Kervadec 07 85 60 27 28 Angélique Cantemerle 06 79 98 74 98

Mail: a.cantemerle@yahoo.fr

Comité des fêtes : avis aux bonnes volontés

Une dizaine de membres actifs constitue l'ossature du comité des fêtes du village. L'association est notamment à l'origine de la fête du village qui aura lieu cette année les 17, 18 et 19 juin et de la vente des fleurs qui la précède. « Pour l'heure, nous ne pouvons faire plus car les membres du comité sont des gens qui travaillent et qui sont parents. Nous manquons de membres plus jeunes ou plus âgés qui auraient plus de temps libre », indique Nicolas Balsemin. Avis aux amateurs donc. Si l'envie d'œuvrer pour l'animation du village vous habite, n'hésitez pas à vous engager.

Contact: Nicolas Balsemin 06 21 53 96 52 Mail: nicolasbalsemin@hotmail.fr



Jeux de Mômes : au bénéfice des écoliers

L'association qui œuvre dans le cadre de l'école fédère une quinzaine de parents d'élèves. Elle est notamment à l'origine de diverses anima-

tions destinées aux enfants : boch boom de l'école, marché de noël, mais aussi la bourse aux jouets de

décembre qui permet de récolter des fonds au bénéfice des loisirs

et des sorties des écoliers. Contact : Céline Muller

06 12 30 79 78.

Mail: jeuxdemomes-leojac@laposte.net

Chasse : régulation du gros gibier

Une trentaine de membres constitue l'ACCA (association communale de chasse agréée) de Léojac qui regroupe les chasseurs de la commune et ceux de Saint-Nauphary et Corbarieu. Cette saison a permis à l'association et à ses membres de réaliser un tableau de chasse sensiblement équivalent à celui des précédentes années avec 30 chevreuils, un cerf et une quinzaine de sangliers prélevés, procédant ainsi à la nécessaire régulation des espèces afin d'éviter leur prolifération, source de dégâts et d'accidents potentiels.

Vide greniers : en 2023, le vide greniers des chasseurs se déroulera le 7 mai sur le site de la salle des fêtes de la commune. Un rendez-vous qui a trouvé sa place dans le calendrier, attirant des centaines de visiteurs venus de tout le département et au-delà, faisant de ce vide greniers des chasseurs de Léojac le plus important du Tarn-et-Garonne.

Contact : Pierre Molinières 06 81 42 08 63. Mail : accaleojac@hotmail.com



VIDE GRENIER : Dimanche 7 mai 2023 à la salle des fêtes et sur son stade.

Dés 8h et toute la journée buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions au 06 81 42 08 63 ou par mail accaleojac@hotmail.com Inscription et règlement à retourner avant le 30 avril.

LES ASSOCIATIONS

Tennis club Léojacois:

Camille Theotec / Eloïse Belloc - Tel : 06.84.80.14.23 - tennis.club.leojac@gmail.com



ACCA de Léoiac :

Pierre Molinières - Tel: 06.81.42.08.63 - accaleojac@hotmail.com

Gym Loisirs (adultes):

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes Josy Duburc - Tel: 06.85.42.39.96 - guy.duburc@gmail.com

Chantal Kervadec - Tel: 07.85.60.27.28

Angélique Cantemerle - Tel: 06.79.98.74.98 - a.cantemerle@yahoo.fr



Céline Muller - Tel: 06.12.30.79.78 - jeuxdemomes-leojac@laposte.net



Léojac joue les artistes :

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine:

- Lundi soir de 18h à 20h30 et 14h à 17h pour la belote
- Mercredi après midi de 15h30 à 18h
- Mercredi soir de 18h15 à 20h45
- Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : 06.07.05.63.38



Taï Chi Chuan:

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet - Tel : 06.77.45.12.31



Léojac La Malice des Aiguilles :

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheteuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre.

Les séances ont lieu les 1er, 2e et 4e jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Annie Danis - Tel: 06.26.43.88.13

http://lamaliceleojac.canalblog.com/



Comité des fêtes :

Nicolas BALSEMIN - Tel: 06.21.53.96.52 - nicolasbalsemin@hotmail.fr



Restauration

Distributeur de pains et de viennoiseries sur le parking de la salle des fêtes.

L'Authentique (burgers maison) : les mardis soirs (semaines impaires) devant la salle des fêtes de 18h à 20h30. Tel : 06.84.35.24.65

Pizza SALVATORE : tous les mercredis soirs devant la salle des fêtes.

Tel: 06.13.70.84.66







Les entreprises de Léojac

Aménagements intérieurs

Cuisines Franck Leroux, Tel: 06 22 74 27 76

www.cuisinefranckleroux.fr

MG POSE, Tel: 06 87 46 06 28

Coiffeur

• L'Hair d'Alexia, 511 route de Saint-Etienne

Tel: 05 63 02 65 86, gourdainalexia

Coiffeuse à domicile

Katia Delbecque, Nuances et reflets,

Tel: 06 51 27 20 31

Créations textiles

• Au fil de Lilas, : Celia Chollat, Tel : 06 25 69 49 25 celia@aufildelilas.fr, www.aufildelilas.fr

Développeur Web

• Thomas Orta, Tel: 06.12.14.92.55 Thom.orta@gmail.com, thomas-orta.com

Édition: Céline Gauthier, zoomsurlabible@gmail.com

www.zoomsurlabible.com

Graphiste: Willprod, Tel: 06 03 90 07 96, willprod@cegetel.net

www.willprod.fr

Élagueur : Christophe Bagatella, Tel : 06 76 82 97 42

christophe@bagatella-elagage.fr, bagatella-elagage.fr

Lutte contre les nuisibles : Séverine Agam, Opération nuisibles,

Tel: 06 30 93 74 31, www.opérationnuisibles.fr

Prothésiste ciliaire: Chantha Perrot, Meak'Cils, Tel: 06 13 41 34 86

Menuiserie - Metallerie : Emmanuel Roux, Tel : 06.72.13.03.96

Installation équipements électriques

Laurent Schlosser, Tel: 06.60.25.42.80

Esthéticienne - Prothésiste ongulaire à domicile

Raïsa Selimi, Tel: 06.35.23.39.01

Agencement de lieux de vente : SWETT Clair, Tel : 06.08.71.46.31

Activités spécialisées de design : Sas Artissimo, Tel : 06.38.84.89.66

Feng Shui: Candy Danis. Tel: 06 60 50 78 39 - instagram danis.candy

Soutien scolaire: « Un professeur pour les nuls », Tel: 06 60 47 11 11 contact@unprofpourles-nuls.fr www.unprofpourlesnuls.fr

Soutien scolaire spécialisée dans les Troubles de l'apprentissage (DYS) et les Troubles de l'attention (TDAH)

Marjorie Delrieu, Dans vos petits papiers

Tel: 06.31.23.93.80, dansvospetitspapiers@gmail.com

dans-vos-petits-papiers.jimdosite.com

Maçonnerie générale, gros oeuvre

Danis et Fils, Tel: 05 63 64 57 18, danis.fr

Guillaume Cassou-Leins, Tel: 06.73.55.88.14

Nicolas Hornain, Tel: 06.25.43.27.13

Électricien: Blessou Fabrice, Arc Elec Système

Tel: 05.63.64.63.70 / 06.09.36.75.11,

blessou.fabrice@orange.fr

Taxi: Nicolas Taxi Montalbanais, Tel: 06.08.35.08.89

Services administratifs divers:

• Séverine Auque Bouye, BSA JURIS ACT, Tel: 06.58.48.92.63, contact@bsajurisact.fr

Travaux intérieur/extérieur : BS2T, Tel : 06.60.66.83.27

Nettoyage et petit bricolage

Bri'ance, Santolaria Ascencion, Tel: 05.63.20.67.59

Christophe Capizzi, Tel: 06.63.41.32.30

• JB Propreté, Tel : 06.31.04.47.25

Coralie Potel, Tel: 06.12.14.03.87

TP-Terrassier - Terrassements

David Brousse, Tel: 06.05.45.96.93

Thierry Rey, Tel: 05.63.64.57.81 / 06.73.46.73.21

Plaquiste - Travaux platrerie intérieur

Marc Rodrigues Morgado, Tel: 06.68.81.60.28

Aménagements paysagers: Rémy Weiss, Tel: 06.30.81.45.57

Rénovation intérieur-aménagement-revêtement - travaux divers

• Renov'action, David Chevalot, Tel: 06.28.49.52.38 renovaction82@gmail.com

Drones Works 82: Christophe Azame, Tel: 06.14.30.92.80

dronesworks82@gmail.com

Pour paraitre dans cette rubrique : communication@leojac.fr https://www.leojac.fr/vie-associative-et-economique/commerces

Mairie de Léojac - Bellegarde



55 Lotissement «Les Vergnous» 82230 Léojac-Bellegarde

Téléphone : 05 63 64 58 05

Horaires d'ouverture : Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00 Mardi et vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Retrouvez toutes les infos de la commune sur :

www.leojac.fr Mairie Léojac Bellegarde

mairie@leojac.fr



Communauté de Communes
Quercy Vert Aveyron
370 avenue du 8 mai 1945
BP 80035
82800 NEGREPELISSE
Téléphone : 05 63 30 90 90
contact@quercyvertaveyron.fr
Site internet :
www.quercyvertaveyron.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Samu: 15

Pompiers: 18

Police-Gendarmerie: 17 Médecins de garde : 39 66 Pharmacie de garde : 32 37 Enfants disparus : 116 000 Enfance en danger : 116 111

Alerte attentat / enlèvement : 197 Personnes déficientes auditives : 114